

**Résidence pour étudiants
Manresa**
T. +34 608 608 829
T. +34 935 953 953
campusmanresa@unihabit.com



Manresa

Localisation : Avinguda Universitària, 12 08242 Manresa (Campus UManresa)

Le logement universitaire à louer est situé dans l'enceinte du campus universitaire de Manresa et il est destiné à la communauté universitaire : étudiants, professeurs, chercheurs, etc.

Manresa est une ville vivante et participative, riche en traditions populaires et musicales. La ville offre toute sorte de services, équipements sportifs, théâtre, conservatoire, bibliothèques, marchés et petits commerces.

Services d'hébergement inclus dans le tarif

- Appartements à usage individuel ou partagé : cuisine-séjour et salle de bains complète. La cuisine est équipée avec une plaque vitrocéramique, un micro-ondes et un réfrigérateur avec congélateur.
- La conciergerie
- Internet par Wi-Fi
- Salle multimédia et TV
- Salle de jeux : baby-foot et billard
- Salle de sport
- Parking à vélos
- Activités culturelles, de loisirs et sportives

Prestations optionnelles

- Laverie en libre-service
- Service ménage appartement : 120 euros/mois
- Parking voiture : 140 euros/année scolaire
- Parking pour motos: 70 euros/année scolaire
- Set literie : 50 euros
- Set de serviettes : 30 euros
- Set de vaisselle : assiettes, couverts et verres : 70 euros
- Batterie et ustensiles de cuisine : 70 euros

Tarifs des hébergements 2025-2026 – Prix par personne et par mois (charges non comprises)

Types d'appartements	Année scolaire de 12 mois 01/09/25 au 31/08/26	Année scolaire de 10 mois 01/09/25 au 30/06/26	Par mois
Appartement individuel	649 €	704 €	814 €
Appartement double	386 €	413 €	523 €
Inscription (année)	65 €	65 €	65 €

Tarifs TTC.

Pour les autres périodes ou pour les groupes, consulter les tarifs : campusmanresa@unihabit.com

Charges : l'électricité, l'eau et le gaz sont chargés tous les deux mois selon la consommation réelle.

Réservation et acompte : La réservation doit être effectuée via www.unihabit.com dans la rubrique réservations, avec paiement préalable de 200 euros. En cas d'admission, ce montant sera un acompte pour la caution de deux mensualités requises. En cas d'absence de places disponibles, ce montant sera remboursé aux candidats non admis. Dans le cas où le candidat a été admis, mais renonce à sa place, la caution ne sera pas remboursée. Des exceptions : Si le demandeur n'est pas admis à l'université indiquée dans la réservation en première assignation et présente une documentation officielle qu'il le peut documenter avant le 15 juillet, la caution déposée sera remboursée.